**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 14 (1938-1939)

**Heft:** 23

**Artikel:** Formation et instruction du soldat [Fortsetzung]

**Autor:** Barth, Frido

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-710212

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

bonne amie après le service », lui avait répondu le chef de compagnie, sans sourire. Pendant ce temps, le dragon Grandjean visitait Lucie, la cajolait (ces fainéants de dragons ne sont jamais mobilisés!).

Veillon pleura la nuit, la tête sous sa couverture. Le lendemain matin, les membres lourds, l'esprit absent, il arriva en retard au rassemblement en colonne par un. Le premier-lieutenant lui dit simplement: « Veillon, vingt-quatre heures; à prendre le soir du premier août. »

IV.

Par pur hasard, le local d'arrêts, au sous-sol de la maison de commune, ouvrait par un soupirail sur la place ombragée de tilleuls, où la compagnie était rassemblée pour la fête. Dans le jour tombant, les hommes étaient assis aux tables de bois blanc. On avait amené la cuisine roulante au coin de l'église; le tonnelet de vaudois était installé sur un socle décoré de feuillage. Les officiers mangeaient et buvaient avec les mitrailleurs; le sergent-major, autoritaire mais empressé, commandait le service avec plus de succès encore qu'à l'appel principal. Le rôti était savoureux, le vin frais, le parfum des tilleuls amollissait les cœurs. Veillon, seul dans son cachot, roulait des pensées de révolte et de haine.

Lucie était donc bien bête et méchante pour se laisser courtiser par cette brute de Grandjean. Ces dragons, ils n'ont qu'à se montrer pour faire la pluie et le beau temps. C'est comme les officiers, qui recueillent tous les sourires. Et, le cou tendu, haussé vers le soupirail, Veillon voyait le premier-lieutenant vers qui deux hommes de corvée se penchaient pour lui offrir les plats ou lui remplir son verre. Il souriait ce soir, le chef, au milieu de ses hommes, qu'il avait formés d'une main dure et qui, peu à peu, conquis par son autorité calme, s'étaient attachés à lui. L'image de Grandjean se confondait maintenant dans l'esprit brisé de Veillon avec celle du chef qu'il redoutait et détestait, et il unissait dans un même sentiment d'envie et de dépit, Lucie, la bonne amie lointaine et peut-être perdue, et la patrie, la Suisse que l'on célébrait ce soir, sans lui et si près de lui.

Il s'assit. Il entendit, sans vouloir écouter, le premier-lieutenant qui parlait dans le silence rétabli. Les phrases nettes de son discours déchiraient par instant la sombre rêverie où Veillon se plongeait.

« Ils me puniront encore, cela m'est égal, je ne marcherai plus » murmurait l'amère rêverie.

« ... Elle a besoin de soldats forts et bien entraînés, disait la voix du chef. Cette Suisse que nous connaissons mieux et que nous aimons chaque jour davantage, depuis deux ans que nous travaillons en campagne pour la servir, pour la garder, notre Suisse veut que vous soyez forts, rapides et adroits. Elle veut aussi que vous la serviez de bonne volonté et de bon cœur. Elle veut l'hommage joyeux de votre temps et de votre peine ... »

« Je me f... d'elle! » articula Veillon. Il pensait à Lucie en même temps qu'à la Suisse.

« ... Je sais bien, continuait la voix, que vous faites des sacrifices. Nous savons qu'en notre absence les récoltes se rentrent moins bien, que quelques clients se détournent peut-être de nos ateliers et de nos bureaux, que nos mères, nos femmes, nos fiancées trouvent le temps long loin de nous. Mais il y a un bonheur plus grand que celui du bien-être et des affections. Citoyens, nous voulons notre patrie libre et sauvegardée. Soldats, nous sommes prêts à lui sacrifier, sans regrets, notre vie même. Sans regrets, nous apprenons ici la discipline du sacrifice ... »

La rage de Veillon était lentement tombée. Il s'étendit sur la couche de paille, respira fortement et sentit le parfum tiède des tilleuls qui pénétrait jusqu'à lui par le soupirail. La fête, au dehors, ne faisait plus qu'un bourdonnement, comme celui des abeilles, le matin, dans les arbres en fleurs. La songerie du prisonnier dériva dans une tristesse plus douce. Il songea que les sacrifices devaient avoir leur récompense, qu'on lui saurait gré, peut-être, de ce qu'il souffrait maintenant, que Lucie pourrait comprendre qu'il sacrifiait sa liberté pour la liberté de la patrie et qu'un mitrailleur, retenu des mois à la frontière par un service dont il raconterait la sévérité, balancerait finalement le prestige d'un dragon non mobilisé.

Une lueur rougeâtre et des clameurs de joie le tirèrent de son rêve. Le feu du premier août s'allumait au milieu de la place; un tourbillon d'étincelles montait entre les arbres et le toit de l'église; puis une flamme blanche jaillit du tas de bois fumeux. Le sergent-major ramassa une branche enflammée et entonna le *Cantique suisse,* battant la mesure avec son brandon. Le premier-lieutenant chantait de sa voix basse, le visage détendu et comme transfiguré. Veillon se détourna; puis il revint à la fenêtre. Quand on entonna la dernière strophe, il enleva son bonnet de police et le mit sous son bras. Malgré lui, sa voix reprit le refrain ...

V.

Le 2 août, au rassemblement du matin, le mitrailleur Veillon était sur les rangs. Il avait l'air de bonne humeur.

Sgt. *P. Kohler.*

## Formation et instruction du soldat

(Suite.) Par le major Frido Barth.

(Extrait de l'ouvrage « Formation et instruction du soldat » par le major Barth. Editeur: Stämpfli & Cie., Hallerstr. 7, Berne. Prix fr. —.80.)

### V. Organisation du service et du travail.

*1. Du service intérieur.*

*Le service intérieur est le champ d'action le plus important du sous-officier. Il doit inculquer au soldat le sens de la ponctualité, de l'ordre et de la propreté.*

*L'idée générale qui porte à penser que le service intérieur n'a été institué que pour ennuyer les hommes est absurde et doit disparaître.*

Il est nécessaire de faire une distinction très nette entre le « service intérieur instruction » et le « service intérieur personnel ».

Pendant le *service intérieur instruction,* le sous-officier explique comment les différentes parties de l'équipement doivent être entretenues. Cette démonstration sera suivie d'une instruction pratique basée sur les principes contenus dans le § IV, 1, de ce traité.

Pendant le *service intérieur personnel,* tous les hommes travaillent à exécuter, le plus rapidement possible et selon les instructions reçues, les travaux de rétablissement.

Le sous-officier surveille cette activité et fait les observations utiles à ceux qui ne procèdent pas avec ordre et méthode.

Les contrôles concernant l'ordre qui doit régner dans les chambres ne seront efficaces que s'ils sont faits à l'aide d'observations collectives selon les indications du § IV, 4, de ce traité (contrôler un objet à la fois, mais dans l'ensemble et d'un côté de la chambre).

Il n'est pas normal de descendre un paquetage mal fait en l'absence de son propriétaire. Il faut d'abord

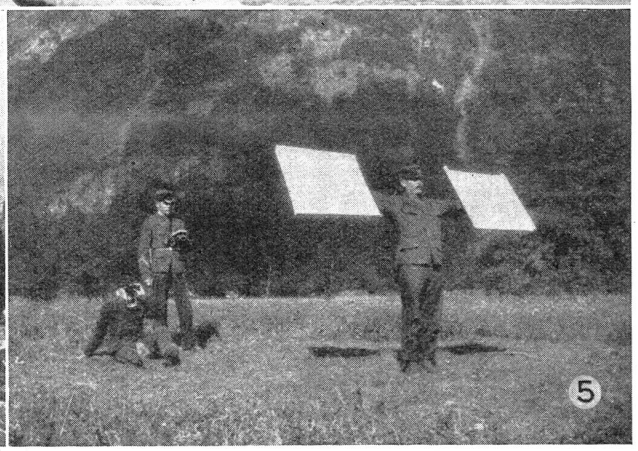

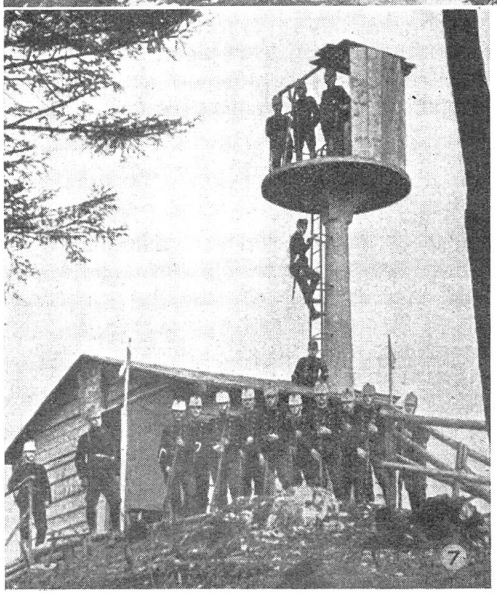

**1** Fliegerabwehr von 1914: Fahrende Mitrailleure in Fliegerbeschuß-Stellung an ihrem Gewehrwagen.
Défense contre-avions en 1914: mitrailleurs attelés en position de tir contre-avions sur leurs charrettes.

**2** Die Schützenlinie von 1914.
La ligne de tirailleurs de 1914.

**3** Vorrückende Infanterie.
Progression d'infanterie.

**4** Fahrende Mitr.Kp. beim Drill.
Cp. mitr. att. effectuant du drill.

**5** Signalstation mit Fanions bei der Uebermittlung einer Depesche.
Station de signaleurs avec fanions, pendant la transmission d'une dépêche.

**6** Küchensaumtrain eines Gebirgs-Infanteriebataillons bei einem Stundenhalt.
Train muletier de cuisine d'un bataillon d'infanterie de montagne pendant une halte horaire.

**7** Beobachtungsturm auf dem „Rämel", an der elsässischen Grenze.
Tour d'observation au „Rämel", à la frontière face à l'Alsace.

Phot. K. Egli, Zürich.

montrer à l'intéressé ce qui cloche, puis ensuite exiger de lui une exécution parfaite.

*2. Ordres et rapports.*

*Le service intérieur doit être basé sur un système parfait d'émission d'ordre et de réception de rapports.* Pour cela il est indispensable que le sous-officier tienne son carnet d'une façon simple et pratique. *Avant tout, il doit prendre l'habitude de noter le moindre détail immédiatement, clairement et proprement.* Ce n'est que par ce moyen que l'on évitera des oublis nuisibles à la bonne marche du service.

*3. Le carnet du sous-officier.*

Il est recommandé de choisir, à cet effet, un carnet relié à couverture plus ou moins rigide. Les blocs ne sont utilisables que pour établir des petits rapports, bulletins de cuisine, quittances de blanchisserie, etc.

On peut préparer le carnet du sous-officier à l'aide de ciseaux et entailler les pages de telle manière que lorsqu'il est ouvert, on aperçoit immédiatement la feuille réservée avec inscription de la date et du jour.

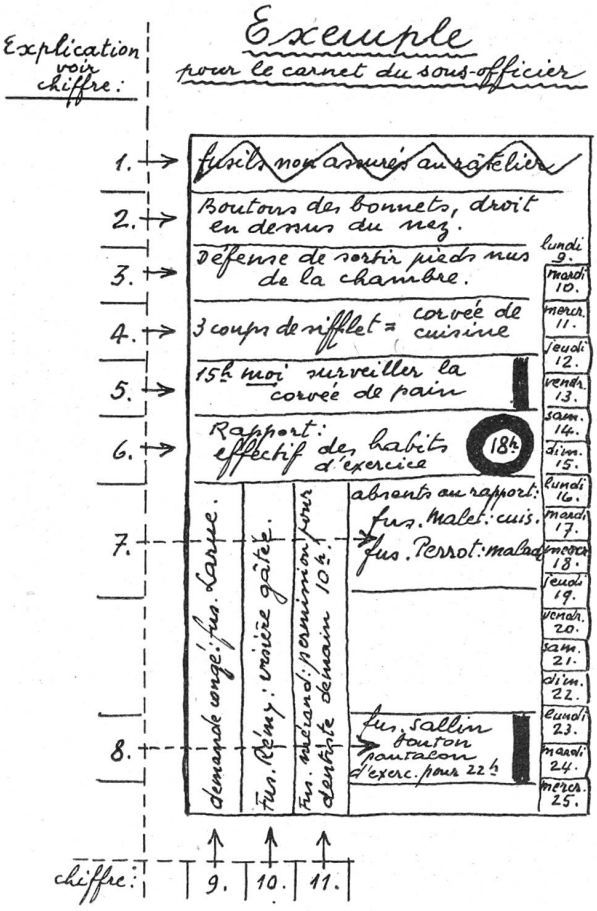


Les exemples donnés pour la tenue des carnets du sous-officier doivent être interprétés comme suit:

*Chiffres 1 à 6:* annotations faites au rapport du sergent-major. Il faut s'habituer à transcrire les ordres en peu de mots, mais d'une façon complète et compréhensible.

*Chiffre 5:* ordre qui doit être exécuté par le sous-officier lui-même. Le gros trait à droite l'en avertira dès qu'il ouvre son carnet.

*Chiffre 6:* concerne un rapport à présenter le jour même. Le gros cercle rappelle au sous-officier qu'il ne doit pas l'oublier. Dans ce cercle est inscrite l'heure à laquelle le sous-officier doit remettre le rapport. Si, par exemple, le sergent-major demande un rapport pour le mercredi 18 février à la diane, le sous-officier note de suite la demande à la page réservée au 17 février et dessine le gros cercle derrière l'inscription. Automatiquement il retrouvera sa note au moment venu et ne pourra ainsi oublier qu'il a un rapport à présenter pour le lendemain à la diane.

*Chiffres 9 à 11:* concernent les observations qui doivent être communiquées au rapport du sergent-major. Du fait qu'elles sont placées à un endroit spécial, le sous-officier les retrouvera sans autre lorsque le sergent-major demandera s'il y a quelque chose à annoncer.

*Chiffre 8:* concerne une annotation faite, après avoir donné l'ordre à un soldat, d'avoir à recoudre jusqu'à 22 heures un bouton manquant. Le gros trait placé derrière l'observation rappelle au sous-officier qu'il doit contrôler l'exécution de l'ordre.

On agira sagement en réservant 1 à 2 feuilles pour chaque jour. Il sera utile de réserver quelques pages à la fin du carnet pour y noter les contrôles, les notes importantes, les instructions, etc.

Le sous-officier doit transmettre, à son groupe, les ordres qu'il a reçus au rapport du sergent-major. A cet effet, il rassemblera ses hommes et traitera point par point, avec eux, sur la base des annotations faites dans son carnet, les questions qui les intéressent (voir chiffres 1 à 4 de l'exemple).

Les hommes absents doivent être également orientés le plus rapidement possible.

Pour être certain de ne pas les oublier, le sous-officier en notera les noms (chiffre 7 de l'exemple).

*Il est évident que le sous-officier ne se contentera pas seulement d'avoir transmis les ordres à ses hommes, mais il contrôlera l'application. Il reste l'unique responsable de leur bonne exécution.* (A suivre.)

## Le „Soldat Suisse" doit-il, dorénavant, ne paraître qu'en langue allemande?

C'est la question que se posent actuellement les organes dirigeants de notre périodique et les sections de l'Association suisse de sous-officiers.

Brièvement, nous désirons donner connaissance à nos lecteurs des raisons qui nous incitent à envisager la nécessité de renoncer au caractère trilingue du « Soldat Suisse », pour n'en faire qu'un journal de langue allemande.

Les bases sur lesquelles repose actuellement le « Soldat Suisse » ont été établies, le 27 août 1927, par la fusion des deux périodiques « Le sous-officier suisse » (organe de l'Association suisse de sous-officiers) et le « Soldat Suisse ». A cette époque, une importante souscription assura les moyens financiers de l'entreprise, laquelle eut, pendant ses premières années d'existence, de multiples difficultés à surmonter. Mais, elle fut toujours dirigée commercialement et financièrement d'une manière absolument saine, ce dont les actionnaires ont pu s'assurer à l'occasion des assemblées générales régulières de la société.

Par contrat avec l'imprimerie Aschmann & Scheller, à Zurich, la direction de la société d'édition « Soldat Suisse » s'était assurée les moyens matériels nécessaires à l'entreprise, tandis que de son côté, l'Association suisse de sous-officiers, dont le « Soldat Suisse » devenait l'organe officiel, se déclarait d'accord de garantir un nombre déterminé d'abonnements à réaliser au sein des milieux de sous-officiers. Toutefois, la ristourne accordée par l'Imprimerie n'était jamais suffisante pour couvrir